

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR/RENTIER

NUMÉRO DE COMPTE _____ (cocher une case) NON ENREGISTRÉ ENREGISTRÉ CELI _____ N° D'ASSURANCE SOCIALE _____

1-M. _____ NOM _____ PRÉNOM _____ INITIALS _____
 2-MME _____
 3-MLLE _____

2. RENSEIGNEMENTS FINANCIERS ET EXPÉRIENCE DES PLACEMENTS

Inclure les renseignements financiers qui se rapportent à vous, votre (vos) codemateur(s) et votre (vos) conjoint(s). Pour les comptes autres que personnels, inclure les renseignements sur la société ou l'organisme.

a) Revenu annuel brut de toutes provenances :
 0 \$ - 24 999 \$ 25 000 \$ - 49 999 \$ 50 000 \$ - 99 999 \$
 100 000 \$ - 149 999 \$ 150 000+ \$

b) Valeur approximative des biens liquides nets : (comptes bancaires, bons du trésor et autres éléments d'actifs qui peuvent être convertis en espèces sans risque de perte ou de pénalité.)
 0 \$ - 24 999 \$ 25 000 \$ - 49 999 \$ 50 000 \$ - 99 999 \$
 100 000 \$ - 149 999 \$ 150 000+ \$

c) Valeur approximative des biens fixes nets : (la valeur de votre avoir fixe, notamment les biens immobiliers, les titres, déduction faite de toutes vos dettes, y compris votre prêt hypothécaire.)
 0 \$ - 24 999 \$ 25 000 \$ - 74 999 \$ 75 000 \$ - 149 999 \$
 150 000 \$ - 299 999 \$ 300 000+ \$

d) Valeur nette approximative : (d = b + c)
 0 \$ - 24 999 \$ 25 000 \$ - 74 999 \$ 75 000 \$ - 149 999 \$
 150 000 \$ - 299 999 \$ 300 000+ \$

e) Connaissance du demandeur/rentier concernant le marché des placements :
 faible faible-moyenne moyenne moyenne-élevée élevée

f) Connaissance du codemateur concernant le marché des placements :
 faible faible-moyenne moyenne moyenne-élevée élevée

g) Horizon temporel :
 Moins de 1 an 1 an à moins de 3 ans
 3 ans à moins de 5 ans 5 ans à moins de 10 ans
 10 ans ou plus

h) Tolérance au risque :
 faible faible-moyenne moyenne moyenne-élevée élevée

i) Énumérez vos objectifs de placement :

| | |
|---------|-----------------------------|
| _____ % | Liquidité |
| _____ % | Sécurité |
| _____ % | Revenu |
| _____ % | Croissance à long terme |
| _____ % | Opérations à court terme |
| _____ % | Spéculation |
| _____ % | Compensation de l'inflation |
| = 100 % | |

3. AUTORISATION

N° DE COURTIER _____ N° DE CONSEILLER _____

X _____
SIGNATURE DU DEMANDEUR/RENTIER DATE (jj/mm/aaaa)

X _____
SIGNATURE DU CONSEILLER DATE (jj/mm/aaaa)

X _____
SIGNATURE DU CODEMANDEUR DATE (jj/mm/aaaa)

X _____
APPROBATION DU DIRECTEUR DE SUCCURSALE DATE (jj/mm/aaaa)

X _____
ACCEPTATION DE L'ASSOCIÉ OU DU DIRECTEUR DATE (jj/mm/aaaa)

DÉFINITIONS

Connaissances en matière de placements

Vos connaissances générales et votre expérience du monde de l'investissement, des produits de placement, des produits financiers et des risques et avantages qui leurs sont associés.

Faibles connaissances en matière de placements :

Vous avez peu ou pas d'expérience du monde de l'investissement, et vous n'avez pas les connaissances nécessaires pour évaluer correctement les risques et le bien-fondé des placements.

Connaissances en matière de placements faibles à modérées :

Vous avez une certaine expérience du monde de l'investissement, et des connaissances de base en matière de placements, dont une compréhension élémentaire des risques et avantages des placements.

Connaissances modérées en matière de placements :

Vous avez quelques années d'expérience du monde de l'investissement et des connaissances raisonnables en matière de placements, dont une compréhension modérée des risques et avantages des placements.

Connaissances en matière de placements modérées à excellentes :

Vous avez beaucoup d'années d'expérience du monde de l'investissement, de bonnes connaissances en matière de placements et une familiarité avec un large éventail de produits de placements dont une bonne compréhension des risques et avantages des placements.

Excellentes connaissances en matière de placements :

Vous avez une vaste expérience du monde de l'investissement, dans un grand nombre de produits et de stratégies de placements, et vous comprenez parfaitement bien les risques et les avantages qui leurs sont associés.

Horizon de placement

La durée prévue avant que vous accédiez à une partie significative des fonds investis dans le compte.

Tolérance à l'égard du risque

Elle représente le degré auquel vous êtes disposé à accepter le risque et à supporter la volatilité de vos placements.

Faible tolérance à l'égard du risque :

Vous recherchez pour vos placements un taux de rendement prévu et une volatilité réduite. Vous ne voulez pas courir le risque de perdre votre argent sur une courte ou longue période, et vous êtes prêt à accepter des rendements plus faibles en contrepartie d'une plus grande sécurité du capital.

Tolérance à l'égard du risque faible à modérée :

Vous recherchez pour vos placements des rendements inférieurs à la normale et une volatilité faible à modérée. Votre tolérance au risque est plus élevée que celle d'un investisseur considéré comme ayant une faible tolérance au risque.

Tolérance modérée à l'égard du risque :

Vous recherchez pour vos placements une croissance modérée à moyen et à long terme; vous êtes également disposé à accepter un niveau normal de risque et de volatilité.

Tolérance à l'égard du risque modérée à élevée :

Vous recherchez un taux de rendement supérieur à la moyenne, à moyen et à long terme, et vous êtes disposé à accepter un niveau modéré à élevé de risque et de volatilité.

Tolérance élevée à l'égard du risque :

Vous misez sur la croissance et vous êtes disposé à accepter un niveau de volatilité élevé et des fluctuations significatives de la valeur de votre portefeuille à court terme, en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés à long terme. Vous êtes disposé à prendre des risques considérables et vous comprenez que vous risquez de perdre une partie significative de votre capital investi.

Objectifs de placement

L'objectif financier que vous voulez atteindre grâce aux placements détenus dans votre compte.

Liquidité

Votre objectif pour une partie ou la totalité de vos placements est d'avoir la possibilité de les convertir facilement et rapidement en liquidités, avec pas ou peu de risques de pertes.

Sécurité

Votre objectif pour une partie ou la totalité de vos placements est de préserver le montant du capital initial et de minimiser le risque.

Revenu

Votre objectif pour une partie ou la totalité de vos placements est de générer un revenu constant et vous vous souciez moins de l'appréciation du capital.

Croissance à long terme

Votre objectif pour une partie ou la totalité de vos placements est l'appréciation du capital; vous vous souciez moins de la génération de revenu et acceptez un risque et une volatilité accrues des rendements de vos placements.

Spéculatif

Votre objectif pour une partie ou la totalité de vos placements est de maximiser le rendement futur de votre capital. Vous êtes prêt à accepter un risque et une volatilité accrues de vos placements, y compris la perte de votre capital, en contrepartie de la possibilité d'obtenir des rendements plus élevés.

Opérations à court terme

Votre objectif pour une partie ou la totalité de vos placements est de maximiser les rendements sur une courte période, acceptant généralement un niveau de risque plus élevé, en contrepartie de la possibilité d'obtenir des rendements plus élevés.

Protection contre l'inflation

Votre objectif pour une partie ou la totalité de vos placements est de réduire le risque de volatilité causé par l'inflation.